Il y a 40 ans, la peine de mort était abolie. Robert Badinter : «Notre peuple n’est pas particulièrement bienveillant»

30/09/2021 à 18h47



L’ancien garde des Sceaux, Robert Badinter, qui fit voter il y a tout juste quarante ans l’abolition de la peine de mort, revient sur le combat de sa vie.

La **gauche, Salah Abdeslam, la politique sécuritaire, les présidents… Il n’élude aucune question mais, au fond, ces sujets ne semblent plus guère le concerner.** Toujours, il y revient : la peine de mort, qu’il fit supprimer il y a tout juste quarante ans en France. Sans doute ne la verra-t-il pas de son vivant mais, à 93 ans, l’ancien avocat, agrégé de droit et « hugolâtre », rêve toujours de son abolition universelle. […]

« *L’abolition de la peine de mort est un acquis irréversible, sauf dictature naissante* » […]

Le Point